

Informations et directives

Le plus important en bref :

- Le jour de la compétition il faut impérativement respecter le processus suivant :
 1. Retrait du dossard à la **remise des dossards**
 2. Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board** ; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minute pour le saut à la perche) avant le début.
 3. Rassemblement à temps au **Callroom**.
Important : Pour les courses, le Callroom a lieu par série.

1. Informations générales

1.1. Arrivée/Places de parc

Depuis la gare CFF prendre la ligne de bus 1 (direction Sonnmatt) jusqu'à l'arrêt Neuhofstrasse. Horaire du bus env. toutes les 15 minutes. À pied il faut compter env. 10 minutes de la gare au terrain de sport. Les automobilistes prennent la sortie West et suivent ensuite la signalisation. Les places de parc sont signalées (attention : mettre de disque de parcage)

1.2. Heures d'ouverture

Samedi, 9 septembre 2023 : dès 09h00
Dimanche, 10 septembre 2023 : dès 07h30

1.3. Entrée

L'entrée est libre.

1.4. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent sous la tribune principale et dans le bâtiment annexe.

1.5. Restauration

Une cantine de fête avec une large offre est à disposition.

1.6. Service sanitaire

Un poste sanitaire se trouve sur le terrain de compétition.

1.7. Assurance

L'assurance accident et contre le vol est l'affaire des athlètes. Le CO décline toute responsabilité.

1.8. Informations

Aucun programme n'est imprimé. Toutes les informations sur la compétition peuvent être téléchargées sur la page d'accueil <https://event.lcfrauenfeld.ch/>.

Personnes de contact pour plus d'informations :

- **Organisateur** : Matthias Gredig // 079 315 34 43 // matthias.gredig@tg.ch
- **Swiss Athletics** : Rizvana Bono // 031 359 73 05 // rizvanabono@swiss-athletics.ch

2. Directives aux athlètes

2.1. Règlements

Les championnats suisses sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2022 y.c. fiches techniques, IWR 2022, World Athletics Technical and Competition Rules.

2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve à l'extérieur du stade vis-à-vis de l'entrée principale et de la tribune (voir plan de situation sur la page d'accueil) et est ouverte 2.5 heures avant le début des compétitions.

Les dossards doivent être portés sur la poitrine sans être pliés, dans les disciplines de saut en hauteur et à la perche à choix sur la poitrine ou sur le dos. Le dossard est remis une fois, est valable les deux jours et doit également être porté à la remise des prix.

Attention :

Le retrait des dossards ne remplace pas le fait de cocher au Confirmation Board !

2.3. Confirmation Board : Appel / Confirmation de la participation

Le Confirmation Board se trouve dans le même bâtiment que la remise des dossards. Toutes et tous les athlètes s'annoncent au plus tard 60 minutes au „Confirmation Board" pour toutes les disciplines disputées (saut à la perche 90 minutes) avant le début de la compétition de la discipline respective et se cochent sur les listes affichées. Les sauteurs/euses de triple indiquent la poutre d'appel (7m, 9m, 11m) sur la liste à cocher.

Après l'appel les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

Attention :

Les athlètes qui ne sont cochés sont retirés de la liste de départ.

2.4. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes au Callroom marqué en conséquence :

- 60 minutes avant l'heure du concours de saut à la perche
- 40 minutes avant l'heure de concours des autres disciplines techniques
- 20 minutes avant l'heure de départ des courses (valable pour les éliminatoires, les demi-finales et les finales)

Pour les épreuves de course dès 800m, un numéro de course sera remis au Callroom. Celui-ci doit être apposé sur le côté droit à hauteur du fessier.

Attention :

- Pour les éliminatoires et les demi-finales, le Callroom a lieu par série. Les compositions des séries correspondantes sont affichées 45 minutes avant le départ de la première série au Callroom resp. sont disponibles dans les résultats Live sur le site web Swiss Athletics. L'heure de Callroom de 20 minutes se réfère à l'heure de départ de la série respective.
- Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment du Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne au Callroom au moment indiqué ; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.
- Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure au Callroom, sont exclus/es de la discipline concernée-

2.5. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au bureau des calculs une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante. Si l'athlète ne se désinscrit pas jusqu'au moment du départ, il/elle sera exclu/e de la compétition.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre de repêcher un/e athlète non qualifié/e, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay.

Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

2.6. Échauffement / Lancer de réglage

L'échauffement est autorisé uniquement sur les terrains annexes signalés. L'échauffement et les lancers de réglage sur le terrain de compétition ne sont pas autorisés avant que les athlètes n'y aient été conduits depuis de Callroom.

2.7. Rester dans l'espace intérieur

Les personnes qui encadrent les athlètes n'ont pas le droit de les accompagner dans l'espace intérieur ou au Callroom. Ne pas respecter cette directives implique la disqualification de l'athlète concerné/e.

2.8. Quitter le terrain de compétition

Quitter le terrain de compétition pendant la compétition est autorisé uniquement avec l'autorisation du jury et en respectant les instructions correspondantes.

Après avoir terminé le concours, une personne accompagne les athlètes de l'emplacement de compétition vers la Mixed-Zone. Les trois premiers classés seront informés de l'heure de la remise des prix et se tiennent près le moment venu.

2.9. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Sinon aucune forme de publicité active n'est autorisée sur l'emplacement de compétition.

2.10. Nouvelle règle sur les chaussures

La nouvelle règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle par discipline selon «Amendments to Rule 5»). Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

2.11. Utilisation d'engins personnels / Marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelot, disque, marteau. Les engins de lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle au « Gerätekontrolle » (signalé). Le jury du concours amène les engins de lancer sur l'emplacement du concours.

Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés. L'organisateur transporte les engins de lancer sur l'emplacement de concours. Il est permis d'utiliser uniquement les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur.

Les perches doivent être déposées au plus tard 90 minutes avant le début du concours au dépôt des perches (voir plan de situation). L'organisateur transporte les perches sur l'emplacement du concours 75 minutes avant le concours. Après le concours l'organisateur rapportent les perches au dépôt des perches.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. Les autres marques ne sont pas autorisées.

2.12. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.13. Remises des prix

Les trois premiers/ères classés/es se rassemblent selon les instructions du jury immédiatement après la fin de la compétition à l'endroit de rassemblement "Siegerehrung" signalé, à proximité de l'arrivée. À la remise des prix, il faut porter une tenue de société officielle et le dossard.

2.14. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé «Champion 2023». Les trois premiers/ères classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze.

3. Informations techniques

3.1. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir site web des championnats <https://event.lcfrauenfeld.ch/>

3.2. Regroupement

S'il y a un petit nombre d'inscriptions (moins de cinq), la discipline concernée sera organisée, selon point 6.9.4 lettre c du RO, avec la catégorie supérieure suivante, c'est-à-dire U18. C'est le cas chez les U16 M au marteau.

3.3. Neutralisation

Juge-arbitre et organisateur peuvent en cas de besoin décider une neutralisation au saut à la perche.

3.4. Temps de préparation

Les athlètes ont généralement un temps de préparation d'une minute dans toutes les disciplines techniques.

3.5. Poutre

Une poutre de plasticine à 90 degrés est utilisée au saut en longueur et au triple saut.

3.6. Mesure des distances

Tous les lancers sauf le jet du poids sont mesurés de manière électronique.